

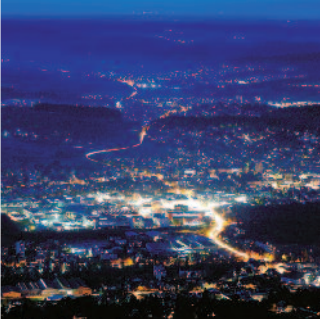


Vision

Leader régional avec nos prestations d'infrastructures

- innovant
- avant-gardiste en termes de technologie
- durable et efficace en termes de performance
- humain dans ses rapports avec les autres

Orientations



1. Marché

- Notre cœur de métier est d'assurer un approvisionnement sécurisé, suffisant, économique et respectueux de l'environnement en énergie électrique. Pour ce faire, nous nous appuyons sur une position forte dans notre région de desserte et nous entretenons avec nos clients, les membres de notre coopérative et les communes, des relations fondées sur un climat de confiance solide.
- Nous faisons reposer le commerce de l'électricité sur les trois piliers que sont « les énergies renouvelables », « l'efficacité énergétique et les mesures d'économie » ainsi que « la sécurité de l'approvisionnement ».
- Nos conditions de vente sont fixées dans un souci de rentabilité, elles sont justes et répondent aux impératifs du marché. Nous appliquons une gestion rigoureuse en matière de coûts et déclinons tout comportement de concurrence agressive ayant pour objet des batailles de prestige.
- Grâce à une utilisation élargie de nos compétences historiques et des ressources, nous poursuivons constamment le développement de notre gamme de produits et élargissons nos domaines d'activités. Ceci nous permet de fournir des performances reconnues et innovantes aussi bien dans le domaine du bâtiment que dans la télécommunication.
- Pour le plus grand bénéfice de la région, nous élargissons nos activités commerciales en national et à l'international et nous saisissons toutes les opportunités qui se présentent.
- Nous sommes pour une croissance modérée et solide, à condition que cette évolution nous permette de créer de la valeur économique pour tous.

2. Technologie

- La mise au point et l'application de technologies appropriées fait l'objet d'un suivi actif qui nous permet de reconnaître à temps les opportunités se présentant pour l'utilisation d'innovations avant-gardistes.
- Nous investissons dans des projets ayant un avenir durable, promettant une rentabilité appropriée ou se situant à la limite de la rentabilité.

3. Environnement

- Nous sommes conscients des impératifs divergents entre, d'une part, les contraintes de l'économie et de l'écologie et, d'autre part, les devoirs et les attentes sociales. Nous reconnaissons pleinement les principes d'un développement durable et les mettons en œuvre de manière équilibrée dans notre périmètre d'influence.
- Nous procédons continuellement à une évaluation et amélioration de notre performance environnementale. En particulier, nous nous investissons dans notre domaine d'influence en faveur d'une utilisation économique et rationnelle des ressources naturelles et pour une diminution des effets négatifs sur l'environnement.

4. Structure sociale de type « coopérative »

- Nous défendons notre structure sociale de « coopérative ». Grâce à cela, nous assurons à long terme notre autonomie et renforçons notre degré d'acceptation.
- Tout en étant une organisation de droit privé, notre coopérative assume la mission de service public d'approvisionnement en faveur du bien de

la communauté qui lui a été confiée, ceci d'une manière compétente, efficace et dans le respect des intérêts de tous.

- Nous mettons pleinement à profit l'autonomie que nous octroyons nos bailleurs de fonds en faveur d'un développement solide de l'entreprise.
- Nous sommes ouverts à toute forme de coopération dans la mesure où celle-ci répond à nos objectifs et permet de continuer à défendre nos intérêts.

5. Relations avec nos clients, d'autres partenaires et avec le public

- Nous misons sur un ancrage profond dans le domaine du réseau et nous entretenons avec nos clients, avec les autres partenaires et avec les pouvoirs publics, des relations utiles et nous créons une solide base de confiance. Nos relations sont caractérisées par la continuité.
- Nos contacts réciproques doivent être corrects et sans idées préconçues. Nous voulons comprendre notre interlocuteur et nous prenons au sérieux les opinions qui diffèrent des nôtres. Nous abordons ouvertement les conflits et essayons de les résoudre en commun.
- Nous respectons toutes les lois et réglementations applicables à nos activités. Nous adoptons un comportement loyal et observons les principes éthiques appliqués dans les sociétés où nous opérons.

6. Membres du personnel et encadrement

- Nous sommes un employeur attractif qui proposons des conditions de travail et des contrats corrects. Nous assumons notre responsabilité sociale envers les membres actifs ou retraités de notre personnel.
- Nous encourageons la compétence et le potentiel de nos collaboratrices et collaborateurs à tous les niveaux. Nous mettons notre savoir et notre expertise à la disposition de toutes et de tous, sans aucune restriction.
- Dans nos équipes, nous adoptons un comportement actif et critique et appliquons un management transparent et clairement défini. Nous abordons les difficultés en commun en vue de trouver des solutions adéquates.
- « Collaborer » au sens premier du terme signifie pour nous une communauté et un partage dans la façon de penser, de concevoir et de mettre en œuvre. Chacune et chacun de nous assume sa part de responsabilité dans la qualité de nos activités, et nous sommes très exigeants en ce qui concerne la fiabilité des processus mis en œuvre.
- Nous pratiquons un management par objectifs, fondé sur l'engagement et la persévérance. Nos décisions répondent aux impératifs actuels, nous les mettons en œuvre de manière conséquente.

7. Communication

- Notre communication répond aux impératifs de notre temps, elle se veut vraie et objective. Par ailleurs, elle permet d'assurer la notoriété et la reconnaissance de notre entreprise.

8. Finances

- Pour garantir à long terme une réalisation optimale des missions de l'entreprise, nous voulons enregistrer un bénéfice régulier et approprié.
- Pour garantir notre liberté d'action dans nos activités, nous veillons à maintenir un niveau sain des capitaux propres ainsi qu'une trésorerie suffisante.





EBM
26, rue du Rhône
Boîte postale 10028
F-68301 Saint-Louis Cedex
Tél. +33 (0) 389 89 76 40
Fax +33 (0) 389 69 22 03
www.ebm-france.fr

EBM
Weidenstrasse 27
CH-4142 Münchenstein 1
Tel. +41 61 415 41 41
Fax +41 61 415 46 46
ebm@ebm.ch
www.ebm.ch

